

- 4 MARS 2016

Service Courrier

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil seize, le 25 février à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Denis BANDELIER, Marielle BANDELIER, Martine BENJAMAA, Jean-Claude BOUROUH, Anissa BRIKH, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Sophie GUYON, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires** .

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Laurent BROCHET, Jacques DEAS, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, André HELLE, Bernard LIAIS, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Frédéric ROUSSE, Claude SCHWANDER.

**Avaient donné pouvoir :** Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE à Martine BENJAMAA Josette BESSE à Christine DEL PIE, Laurent BROCHET à Didier MATHIEU, Daniel FRERY à Roger SCHERRER, André HELLE à Robert NATALE, Bernard LIAIS à Jean Claude TOURNIER, Pierre OSER à Marielle BANDELIER, Cédric PERRIN à Marie-Lise LHOMET.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeudi 18 février	Jeudi 18 février	En exercice	41
		Présents	27
		Votants	35

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Sophie GUYON est désignée.

**2016-02-04 Débat d'Orientation Budgétaire - Service Assainissement collectif 2016**

*Rapporteur : Jean Claude TOURNIER*

**Notre collectivité a fait le choix significatif de maîtriser progressivement mais de manière intégrale sa compétence assainissement. Il reste un contrat d'affermage sur le périmètre de la CCST : gérance des réseaux et des stations de Beaucourt (échéance 1<sup>er</sup> juillet 2016).**

## Les éléments marquants de 2015

L'année 2015 a été marquée par la réalisation :

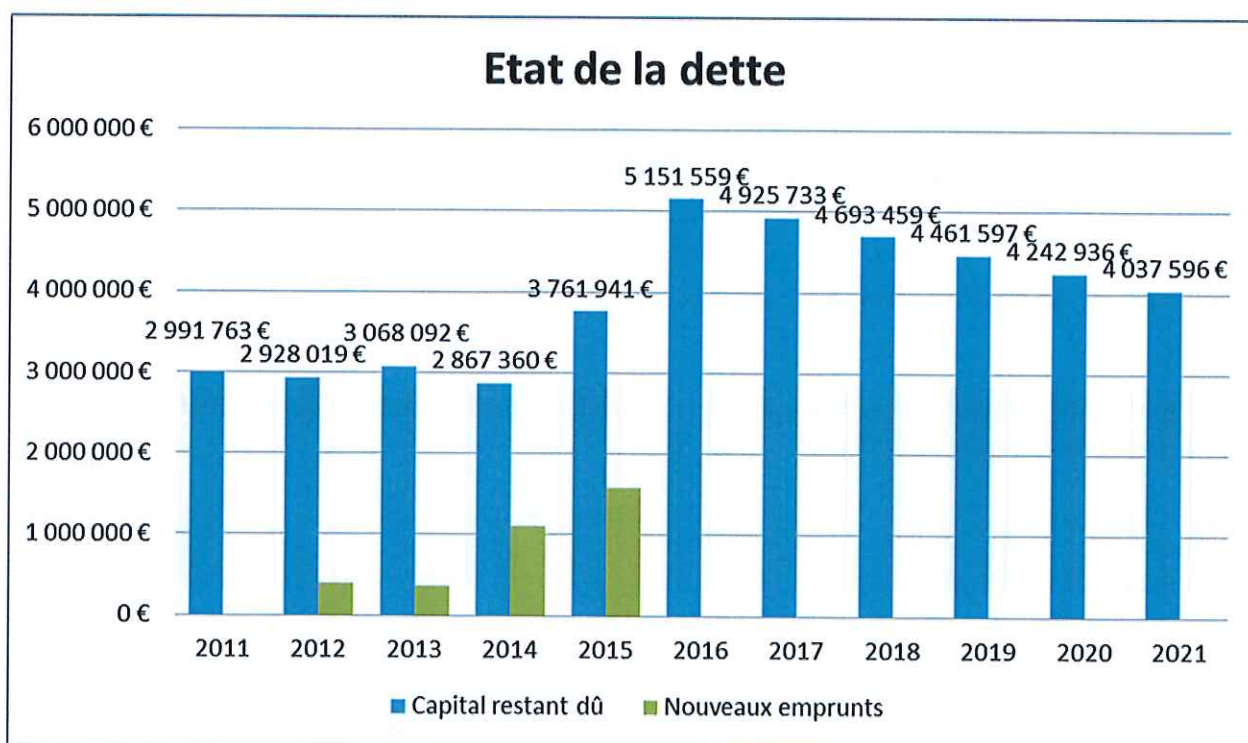
- de travaux sur les réseaux : réhabilitation d'une seconde tranche de réseaux unitaires sur Delle (rue Debrot/Saget – quartier Voinaie), engagement des travaux de mise en séparatif du quartier de Boron à Grandvillars et du quartier en amont de la Gare à Delle (rue Ege et des Parcs), reprise de réseaux en lien avec la réouverture de la ligne Belfort-Delle,
- de travaux sur les stations d'épuration : réhabilitation de la filière boues sur la station de Grandvillars,
- d'études de maîtrise d'œuvre : assainissement de Réchésy-Courtelevant-Florimont, mise en séparatif de divers secteurs sur Fêche l'Eglise.

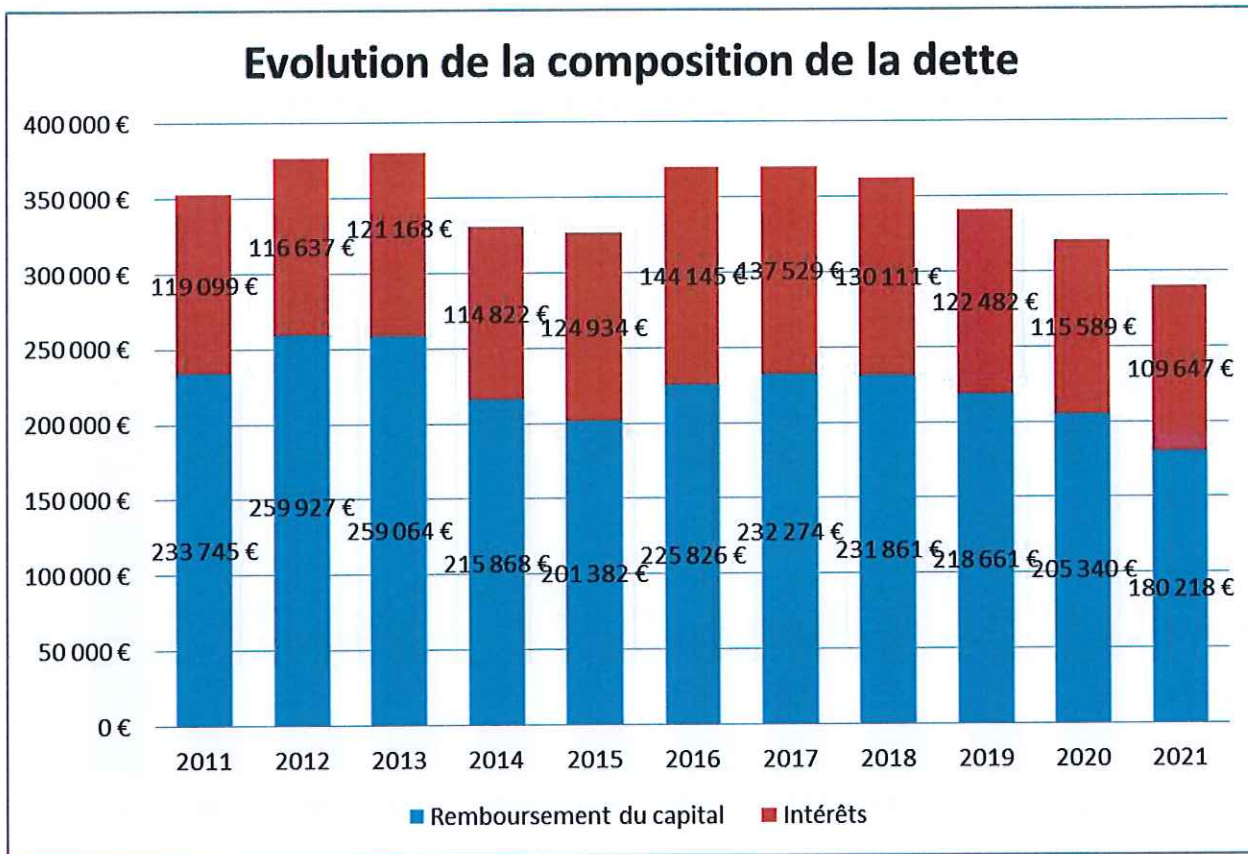
## État de la dette

Le capital restant à rembourser en 2016 est de 5 152 000 euros, contre 3 762 000 euros en 2015. Le capital restant dû est composé de 3 871 000 euros en taux fixe et 1 281 000 euros en taux variable.

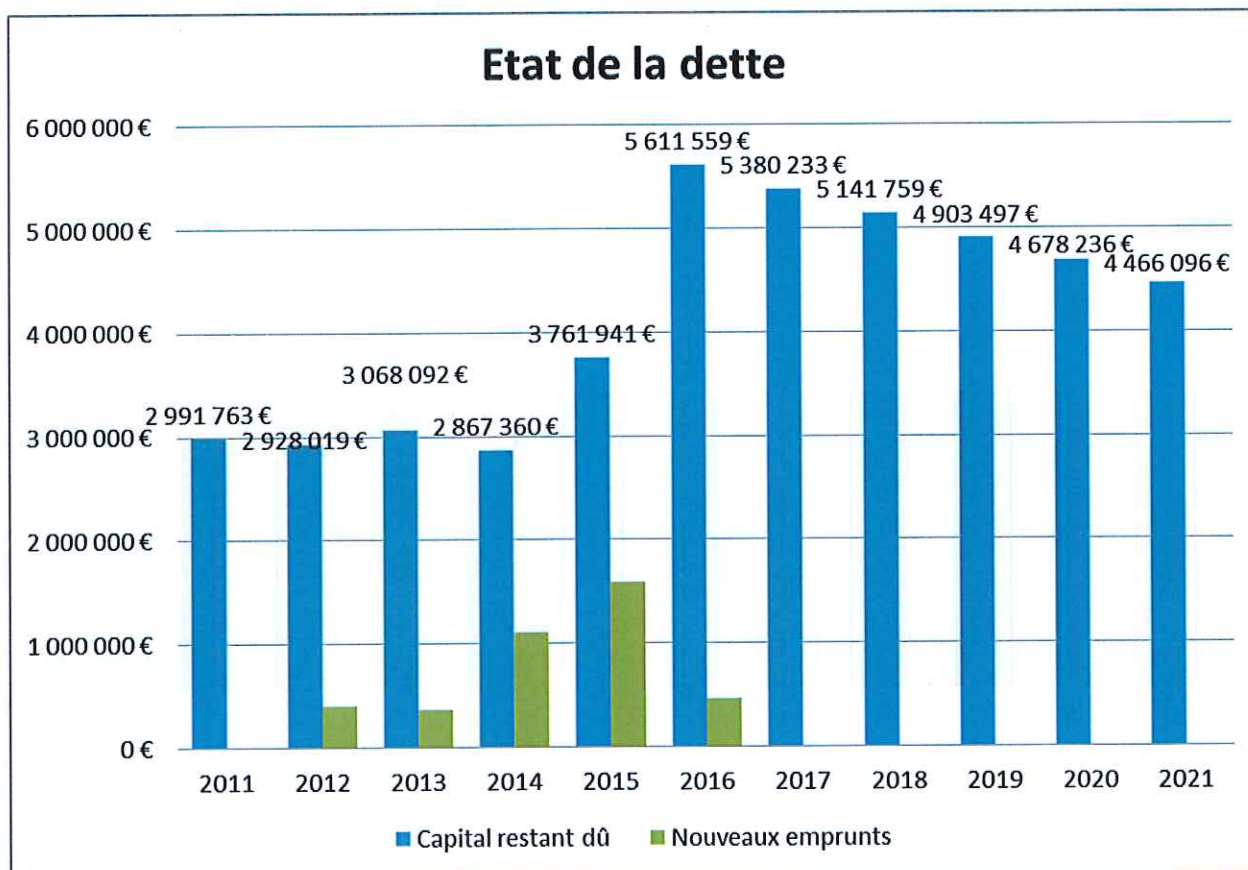
Le montant des annuités d'emprunts est de 370 000 euros sur 2016. Il diminuerait jusqu'en 2020 (290 000 euros), si aucun nouvel emprunt n'était contracté.

Il est envisagé en 2016 de faire appel à l'emprunt pour engager les travaux programmés, environ 460 000 euros. Le recours à l'emprunt représente des annuités supplémentaires d'environ 20 000 euros.

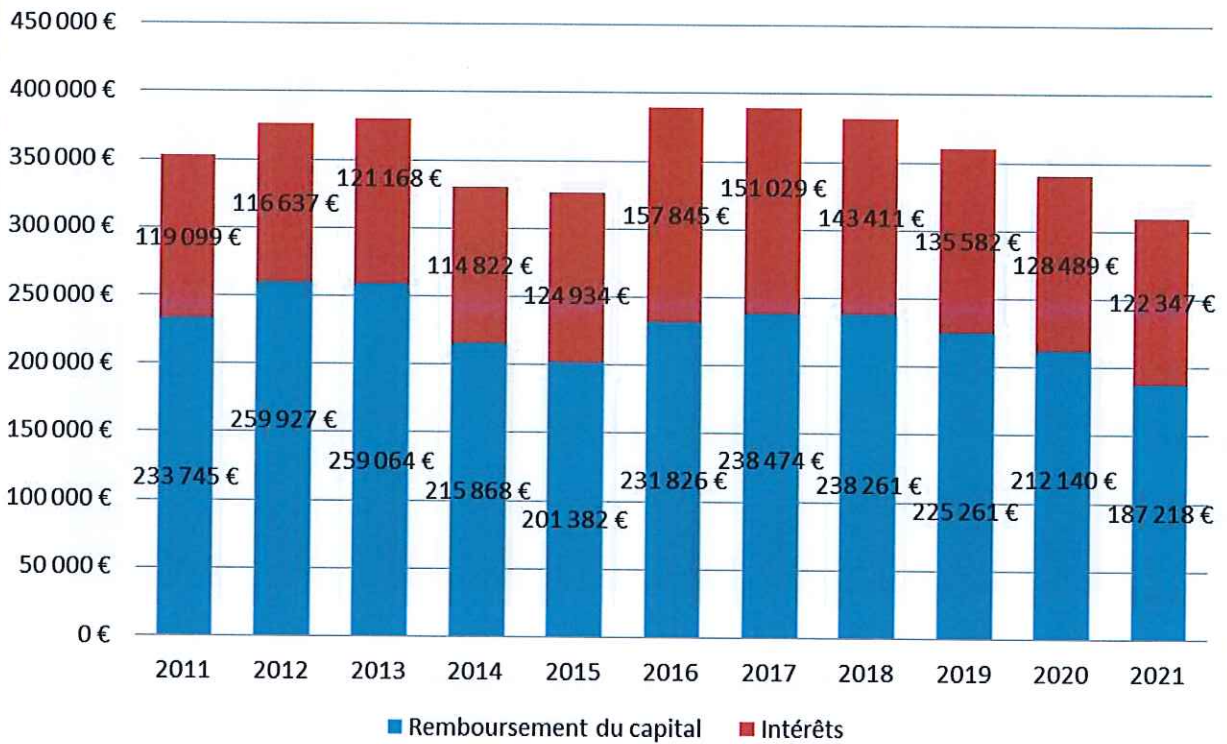




Etat de la dette intégrant l'emprunt de 2016 (460 000 euros)



## Evolution de la composition de la dette

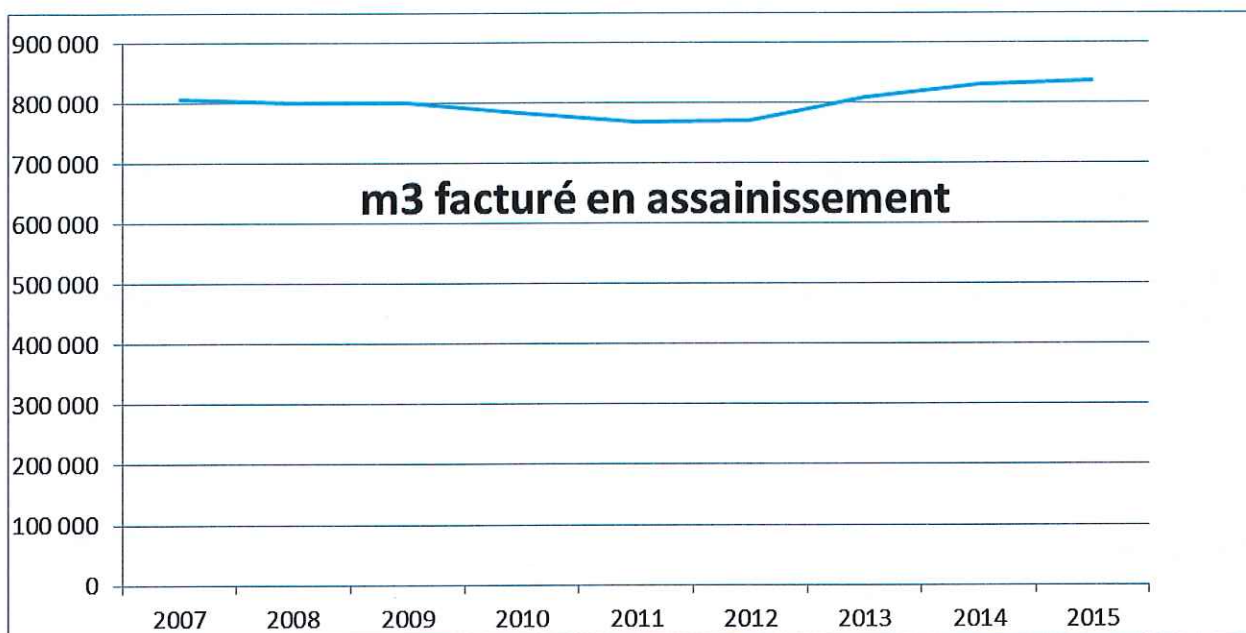


## Évolution des recettes : redevance

Sur les communes en assainissement collectif, le nombre de m<sup>3</sup> facturé en assainissement est en diminution sur les 5 dernières années, d'environ 0.6 % par an.

Le nombre de m<sup>3</sup> facturé à partir de 2013 a cependant augmenté en raison de l'intégration de nouvelles communes et de l'augmentation de la collecte des eaux usées dans certaines communes (Bretagne et Croix notamment).

Il est d'environ 835 000 m<sup>3</sup> en 2015.



☞ En appliquant une diminution identique, nous pouvons donc envisager les volumes d'eau vendus pour 2016 aux abonnés de l'ordre de 830 000 m<sup>3</sup>

**A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, le Conseil Communautaire a défini un prix unique de la redevance assainissement à 1,75 euros/m<sup>3</sup>.**

Pour la commune de Beaucourt, en affermage avec la société Véolia jusqu'au 30 juin 2016, la part assainissement de la Communauté de Communes sera de 1,0256 euros HT jusqu'à cette date (la part du fermier étant de 0,7244 euros HT).

**La redevance représenterait alors une recette de 1 383 000 euros en 2016.**

S'ajoute 0,16 euros/m<sup>3</sup> pour la redevance modernisation des réseaux de collecte prélevée pour le compte de l'Agence de l'eau (0,155 euros/m<sup>3</sup> en 2015).

La TVA appliquée est à 10%.

## Tableau comparatif du coût de l'assainissement

Coût annuel par abonné basé sur une consommation de 120 m<sup>3</sup> par an (ratio national)

Collectivités	Prix du mètre-cube en € HT	Prime fixe en € HT	Redevance modernisation réseau de collecte en € HT	Coût annuel sur la base de 120 m <sup>3</sup> en € HT	Montant TVA (à 10 %)	Coût annuel sur la base de 120 m <sup>3</sup> en € TTC
CCST	1,75	0	0,16	229,20	22,92	<b>252,12</b>
PMA (Montbéliard)	1,30	0	0,16	175,20	20,52	<b>192,72</b>
CAB (Belfort)	1,6545	18,18	0,16	235,92	23,59	<b>259,51</b>
CCTB	1,76	0	0,16	230,40	23,04	<b>253,44</b>
Ville d'Héricourt	1,1822	10,75	0,16	171,81	17,19	<b>189,00</b>

### Les investissements 2015

Les investissements 2015 ont été marqués par les études d'un montant de 102 000 euros, dont :

- poursuite des études de maîtrise d'œuvre pour l'assainissement des communes de Réchésy, Courtelevant et Florimont (71 000 € HT),
- démarrage des études de maîtrise d'œuvre pour la mise en séparatif de divers secteurs sur Fêche l'Eglise
- démarrage des études de maîtrise d'œuvre pour la refonte du fonctionnement du déversoir d'orage de la Grande Rue à Delle.

et les travaux pour un montant de 1 294 000 euros (dont 345 000 euros d'aide principalement de l'Agence de l'eau) :

- achèvement des travaux de réhabilitation de la filière boues de la station d'épuration de Grandvillars (732 000 € HT),
- achèvement de la réhabilitation de la seconde partie du réseau unitaire du quartier Voinaie (rue Debrot et Saget) (285 000 € HT),
- reprise de réseaux en lien avec la réouverture de la ligne Belfort-Delle (rue Douanier Dauphin et Paquis à Delle, rue Amiral Bruat à Grandvillars),
- l'engagement des travaux de mise en séparatif sur Delle (quartier en amont de la Gare - rue Ege et des Parcs),
- l'engagement des travaux de mise en séparatif sur Grandvillars (quartier de la rue de Boron).

## Une image du compte administratif 2015

Les premières projections laissent apparaître pour l'année 2015 :

- A la **section de fonctionnement**, un résultat d'exercice déficitaire à hauteur de – 218 000 euros et un résultat cumulé en fonctionnement excédentaire de 300 000 euros.
- A la **section d'investissement**, un excédent de 1 053 000 euros pour 2015 et de 1 528 000 euros en incluant l'excédent reporté 2014.
- Des **restes à réaliser** déficitaire à hauteur de – 1 110 000 €.

☞ **soit un excédent global fin 2015 s'établissant à hauteur de 718 000 € en y intégrant les restes à réaliser.**

Des emprunts de 1 591 000 euros ont été contractés pour faire face aux dépenses d'investissement.

	Résultats 2015	Résultats 2014 reportés	Tous exercices confondus		Reste à réaliser à inscrire en investissement au budget 2016
Fonctionnement	-218 064,14 €	518 017,18 €	299 953,04 €	Dépenses	3 233 850,30 €
Investissement	1 053 174,73 €	475 057,15 €	1 528 231,88 €	Recettes	2 123 497,85 €
Total cumulé			717 832,47 €		

## Les orientations 2016

☞ **Les grandes lignes du budget primitif 2016**

### En fonctionnement

#### Les dépenses 2016 – 2 182 000 euros

**Charges à caractère général et frais de personnel représentent 910 000 € dont :**

-frais du personnel affecté par la CCST	316 000 €
-marché de travaux, entretien, réparation	294 000 €
-analyses et études	20 000 €
-contrat de gestion des boues	100 000 €
-énergie	100 000 €
-charges de gestion	80 000 €

#### **Impôts et taxes dont**

- redevance pollution (Agence de l'Eau)	100 000 €
---	-----------

<b>Charges financières</b> (intérêts d'emprunts)	170 000 €
--	-----------

<b>Dotation aux amortissements</b>	605 000 €
------------------------------------	-----------

<b>Admissions non valeurs</b>	70 000 €
-------------------------------	----------

<b>Charges exceptionnelles</b>	257 000 €
(participation raccordement phase 1 Fêche l'Eglise sur PMA)	

Provisions pour risques 70 000 €

### **Les recettes 2016 – 2 053 000 euros**

Vente d'eau et travaux aux abonnés	1 383 000 €
Travaux facturés aux abonnés	50 000 €
Redevance modernisation des réseaux de collecte	100 000 €
Participation assainissement collectif	50 000 €
Participation des particuliers pour les branchements Courtelevant-Florimont	135 000 €
Prime épuration (Agence de l'Eau)	95 000 €
Participation communes extérieures	55 000 €
Amortissement subventions	185 000 €

☞ L'excédent 2015 de 300 000 euros est réduit par le déficit de 129 000 euros, d'où un excédent de 171 000 euros.

## **En Investissement**

### **Les dépenses 2016 – 4 989 000 euros**

Les hypothèses et projections faites ci-dessus nécessitent l'inscription obligatoire de :

- 241 000 € pour le remboursement d'emprunts en capital,
- 185 000 € d'écritures d'ordre,
- 50 000 € pour les opérations patrimoniales,
- 3 234 000 € pour couvrir les restes à réaliser.

Les restes à réaliser concernent principalement :

- la mise en séparatif du quartier de la rue de Boron à Grandvillars
- la mise en séparatif du quartier amont de la Gare et reprise des réseaux au niveau de la voie ferrée,
- création d'une station d'épuration et d'un réseau de transfert pour les communes de Réchésy, Courtelevant et Florimont
- la maîtrise d'œuvre pour la mise en séparatif de divers secteurs de Fêche l'Eglise.

Les travaux à engager sur 2016 représentent 1 214 000 euros dont :

- la mise en séparatif de réseaux sur Fêche l'Eglise 600 000 euros,
- la reprise du fonctionnement du déversoir d'orage de la Grande Rue à Delle 200 000 euros,
- reprise de l'électricité et de l'automatisme sur les stations d'épuration de Grandvillars/Beaucourt 140 000 euros
- la suppression d'eaux claires parasites sur le secteur Debussy/Massenet à Delle 100 000 euros



- la suppression d'inversions de branchement et d'eaux claires parasites sur Joncherey à 100 000 euros.

Les études à engager représentent 65 000 euros et concernent :

- le lancement de maîtrise d'œuvre pour la poursuite de la mise en séparatif à Florimont et de Delle,
- le lancement de maîtrise d'œuvre pour le raccordement d'une partie de Montbouton sur la station d'épuration de Beaucourt,
- l'étude de faisabilité d'un assainissement sur les communes de Froidefontaine, Brebotte et Grosne.

### **Les recettes 2016 – 3 578 000 euros**

De même que pour les dépenses d'investissement, certaines recettes sont envisagées :

- 605 000 € de provision aux amortissements,
- 50 000 € pour les opérations patrimoniales,
- 240 000 € d'aide de l'Agence de l'eau pour les études et les travaux,
- 100 000 € d'aide DETR
- 2 123 000 € pour les restes à réaliser.

Des aides de l'Agence de l'eau sont attendues notamment pour les travaux :

- De mise en séparatif de diverses rues sur Fêche l'Eglise : 180 000 euros,
- De reprise du déversoir d'orage Grande Rue à Delle : 60 000 euros.

La perception de DETR est estimée à 100 000 euros (mise en séparatif de diverses rues sur Fêche l'Eglise).

Un emprunt de 460 000 euros est proposé pour prendre en charge les travaux.

**☞ L'excédent 2015 de 1 528 000 euros est réduit par le déficit de 1 410 000 euros d'où un excédent de 118 000 euros.**

	Budget 2016	Résultat 2015	Tous exercices confondus
Fonctionnement	-129 000	300 000	171 000
Investissement	-1 410 000	1 528 000	118 000
<b>Total</b>	<b>-1 539 000</b>	<b>1 828 000</b>	<b>289 000</b>

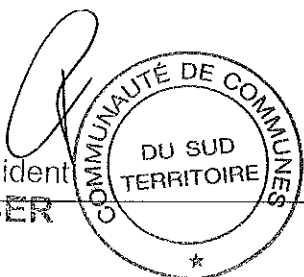
**Après en avoir débattu au conseil communautaire  
Le Président prend acte de la réalisation du Débat d'Orientation Budgétaire 2016**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

**Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture le 04 MARS 2016  
Et publication ou notification le 04 MARS 2016**

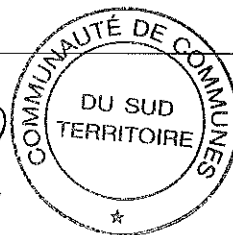
Le Président,

Le Vice-Président  
**Pierre OSER**



Le Président,

A handwritten signature in black ink.



Le Vice-Président  
**Pierre OSER**

PREFECTURE DU  
TERRITOIRE DE BELFORT

- 4 MARS 2016

Service Courrier